

---

29. Est par le présent acte révoqué l'acte de 1883, ch. 14, intitulé: "Acte concernant le chemin de l'Île, le bassin de radoub et les terres de chemin de fer de la province."

(Signé)

A. CAMPBELL,  
WM. SMITH.

Victoria, C. B., 21 août 1883.

Après lecture faite, j'acquiesce, pour moi et pour mes associés, aux diverses dispositions de ce bill, en tant qu'elles concernent le chemin de fer et les terres de l'Île.

R. DUNSMUIR.

Victoria, C. B., 20 août 1883.